



Montréal, le 17 novembre 2010

Madame Julie Boulet
Ministre de l'Emploi et de Solidarité sociale
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Objet : Suivi de rencontre

Madame la ministre,

Force Jeunesse est un regroupement de jeunes travailleurs issus de milieux variés du travail. Depuis notre fondation, nous œuvrons pour consolider l'équité entre les générations. Il y a quelques années, nous avons collaboré avec une multitude d'organisations jeunesse, provenant de tout horizon politique, pour sensibiliser la population sur l'importance d'une gestion des finances publiques respectueuse de l'équité intergénérationnelle et, de façon plus spécifique, sur l'importance de rembourser la dette pour assurer la pérennité des services publics. Par ailleurs, Force jeunesse s'intéresse à l'avenir du Régime de rentes du Québec et fut l'un des rares groupes-jeune à participer à la consultation publique *Vers un Régime de rentes du Québec renforcé et plus équitable*, à l'automne 2009.

Nous avons rencontré votre personnel de cabinet le 27 octobre dernier pour discuter, justement, du Régime de rentes du Québec. Lors de cette rencontre, nous lui avons fait part de nos préoccupations concernant l'avenir du régime. Nous avons également déploré la situation actuelle où le régime est en situation de déséquilibre actuariel et où son taux de rendement par cohorte se dégrade systématiquement depuis plusieurs années. Nous avons enfin signifié à votre personnel l'importance de rétablir l'équité intergénérationnelle au sein du régime en promulguant une hausse de cotisation qui assurerait sa viabilité à long terme sans pour autant brimer la compétitivité des entreprises québécoises.

Par la présente, Madame la Ministre, nous vous demandons d'agir rapidement afin de régler les problèmes du Régime. Nous vous invitons à suivre les pistes de solutions que nous avons proposées à votre personnel de cabinet lors de la rencontre du 27 octobre, ainsi qu'à examiner de près les autres propositions que nous avons soumises lors de la consultation publique de l'automne 2009 (disponibles dans le mémoire que nous avons déposé) afin d'améliorer la gestion du Régime.

À l'appui de cette urgence d'agir, nous vous rappelons qu'un document de consultation a initialement été rendu public par la *Régie des rentes* au mois de juin 2008 et que la consultation publique n'a débuté qu'un an plus tard. Nous sommes aujourd'hui à la fin de l'année 2010 et aucun projet de loi n'a encore vu le jour afin de rectifier le taux de cotisation au Régime. Cette attente a un impact financier négatif sur le Régime puisque celui-ci se voit privé à chaque mois d'importants revenus de cotisations, de l'ordre d'au moins 68 millions de dollars. Ainsi, depuis 2008, chaque année écoulée sans ajustement au taux de cotisation représente une perte de plus de 800 millions de dollars. Sachant que la situation démographique du Québec fait en sorte qu'une part importante de la population active quittera le marché de l'emploi d'ici peu et, sachant que le régime fait déjà l'objet d'un important déficit actuariel, il est inévitable que le prix de l'attente, qui s'ajoute à celui du déficit actuariel lui-même, sera assumée par les jeunes générations de travailleurs.

En ce sens, nous vous soulignons ardemment l'importance qu'une réforme du Régime de rentes voit le jour au plus tôt et que les jeunes se voient accordés une place importante dans l'élaboration de cette mise à jour.

En terminant, nous vous invitons à entrer en communication avec nous pour toute question. Veuillez, Madame la Ministre, agréer de l'expression de mes meilleurs sentiments.



Jonathan Plamondon
Président
Force Jeunesse
president@forcejeunesse.qc.ca
(514) 717-9655

c.c. : François Rebello, député de La Prairie.